

penseraient peut-être que les mesures soumises à leur examen sont d'une moins belle venue que celles auxquelles un Gouvernement libéral les avait habituées et qu'elles n'atteignent guère à leur niveau; mais, en dépit de cela, je suis sûr que le Sénat accorderait au Cabinet son appui le plus loyal et que, selon sa tradition bien établie, il jugerait au fond toutes les mesures dont il serait saisi. Au cours des cinquante dernières années et pendant presque tout le temps qu'ils étaient au pouvoir, la plupart de nos Gouvernements ont eu au Sénat une majorité qui leur était défavorable. Sir Wilfrid Laurier gouverna jusqu'aux environs de 1912, ayant contre lui la majorité du Sénat. Quelqu'un me disait, l'autre jour,—je crois bien que c'était le sénateur de Sherbrooke, (l'honorable M. Howard), —que peu avant sa mort, M. King déclara: "Grâce à cette nomination c'est la première fois que j'aurai une majorité libérale au Sénat". A mon avis, le leader ne devrait pas ajouter à ses charges de sénateur, le fardeau d'obligations envers le Gouvernement qui le nomme. Je suis convaincu, en effet, que les deux fonctions devraient rester distinctes.

L'honorable M. Davies: Puis-je poser une question à mon collègue? N'est-il pas, tout au contraire, indispensable pour le leader du Gouvernement en cette enceinte, de faire également partie du cabinet? Sinon, comment peut-il se faire l'interprète des vues ministérielles au sujet des lois soumises à cette Assemblée? De plus, pouvons-nous espérer qu'un leader élu par nous conviendrait au premier ministre?

L'honorable M. Robertson: Je me permets de faire remarquer, une fois de plus, que le leader du Gouvernement au Sénat a pour fonctions de présenter les mesures ministérielles et de les faire adopter ainsi que les crédits budgétaires. Lorsqu'un sénateur est désigné comme représentant du Gouvernement au Sénat, il devient automatiquement le leader d'une Assemblée qui n'a pas d'autre chef, c'est-à-dire de chef désigné par la majorité, car je n'ai nulle intention de manquer de respect envers mon collègue.

L'honorable M. Farris: N'est-il pas exact que, si nous le voulions nous pourrions dès maintenant désigner un leader de notre choix, en dehors de l'élu gouvernemental?

L'honorable M. Robertson: C'est tout à fait exact. Puis-je rappeler par ailleurs aux honorables sénateurs que lorsque, il y a quelque temps, j'eus l'occasion de manifester mon intention d'évoquer ici le sujet qui nous occupe, l'un des sénateurs me conseilla alors de ne pas m'en inquiéter. Il m'affirma que mon rôle se bornait à faire adopter les projets de lois et à obtenir que les crédits budgétaires

fussent votés sans trop de résistance; à mon avis, si j'y réussissais, je pourrais m'en féliciter, car j'aurais accompli de bonne besogne. Bonne peut-être aux yeux du Gouvernement que je représente; moins bonne, à coup sûr, pour le Sénat. Car nous savons tous que lorsqu'un cercle ou toute autre organisation se constitue, son premier soin est d'élire un président ou un chef qui reste en fonctions pour aussi longtemps que l'organisation le juge convenable.

L'honorable M. King: La nomination d'un leader unique suppose l'unanimité d'opinion, ce qui n'est pas le cas. Il faudrait donc en nommer deux.

L'honorable M. Robertson: La question de savoir qui doit présenter les projets de loi est secondaire, à mon sens. Encore une fois, le Sénat, ainsi qu'on l'a voulu à l'origine, doit être un organisme indépendant et, à ce titre, il me semble élémentaire qu'il ait son propre chef chargé d'assurer la collaboration avec le Gouvernement du jour. Il me semblerait que les sénateurs ne devraient pas s'attendre qu'on désigne leur chef, tout comme s'ils étaient incapables de le choisir eux-mêmes.

Je prie mes collègues de m'excuser d'avoir parlé si longuement. J'ai voulu faire part de la fierté que m'inspire le Sénat et souligner qu'à mon sens il peut plus que par le passé servir les intérêts de la population du pays. Mes collègues considéreront mes remarques tout simplement comme une mise en discussion et j'espère que tous prendront part au débat. Ce que j'ai dit peut agréer en partie à certains d'entre eux, tandis que d'autres ne seront nullement de mon avis. De toute façon, je me réserve le droit de modifier ma façon de voir lorsque j'aurai entendu mes collègues.

L'honorable John T. Haig: Honorables sénateurs, je n'entends pas poursuivre le débat ce soir, mais je tiens à formuler quelques observations afin d'éviter tout malentendu. Les remarques du leader du Gouvernement ont été très intéressantes.

L'honorable M. Lambert: Qu'on me permette d'invoquer le Règlement. La motion n'a pas encore été appuyée.

L'honorable M. Robertson: Le sénateur d'Inkerman (l'honorable M. Hugessen) l'a appuyée.

L'honorable M. Haig: Depuis que j'ai été nommé chef de cette partie-ci du Sénat, en septembre 1945, des relations empreintes de bienveillance ont toujours existé entre le leader du Gouvernement et moi-même. Bien que nous différions d'avis plus souvent que